

1. *Débitrice*: **Roberge SA, 1227 Carouge**
2. *Remarques*: Convocation à une assemblée ultérieure des créanciers (art. 255 LP)

A la demande du plus important créancier de la faillite et compte tenu de la complexité de la procédure, la masse en faillite de Roberge SA convoque une assemblée des créanciers le mercredi 24 août 2005 à 10h00, qui se tiendra dans les locaux de l'Office des faillites, 13, chemin de la Marbrerie, 1227 Carouge.

L'ordre de jour est le suivant:

1. Désignation du bureau de l'assemblée;
2. Liste des créanciers présents ou représentés, admission aux délibérations, vérification de l'atteinte du quorum;
3. Désignation d'une administration spéciale de la faillite;
4. Constitution d'une commission de surveillance;
5. Divers.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser à:

Philippe H. Wolfer, chargés de faillites, tél. 022 327 72 54

Office des faillites

1227 Carouge

(02949272)